

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technico- commercial en PME-PMI

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Commerce*, spécialité *Technico-commercial en PME/PMI* est rattachée au département « Techniques de commercialisation » de l'institut universitaire de technologies (IUT) de Saint-Nazaire. Elle a été créée en 2002. En 2008, elle a ouvert le parcours en contrat de professionnalisation et en 2009 le parcours *Bois* en partenariat avec l'Ecole Supérieure du Bois (ESB) de Nantes.

L'objectif de cette licence professionnelle est de former aux pratiques commerciales le public issu des Bac+2 exclusivement scientifiques et techniques. Cette double compétence technico-commerciale constitue la spécificité de la licence professionnelle qui lui permet de se différencier des autres offres de formation régionales. Les débouchés visés par la formation sont les postes de technico-commercial dans tous les secteurs industriels.

La licence professionnelle *Technico-commercial en PME/PMI* peut être réalisée en formation initiale, en contrat de professionnalisation et en validation des acquis de l'expérience (VAE). Le parcours *Bois* peut être suivi uniquement en contrat de professionnalisation.

Tous les étudiants bénéficient de 550 heures de formation dont 140 heures dédiées au projet tuteuré. Les étudiants en formation initiale réalisent deux stages : un stage d'immersion de quatre semaines au début de la formation et un stage professionnalisant de 12 semaines à la fin de la formation. Les étudiants en contrat de professionnalisation sont accueillis au sein de leurs entreprises durant 35 semaines.

Synthèse de l'évaluation

La licence est clairement positionnée par rapport à l'offre de formation existante. Elle s'adresse aux techniciens afin d'en faire des technico-commerciaux. Les effectifs de la licence professionnelle sont stables et correspondent en moyenne à 25 étudiants par promotion. La formation est attractive, le taux de pression est de l'ordre de trois dossiers recevables pour une recrue. Sur la période étudiée, le nombre de contrats de professionnalisation a progressé d'une façon très importante pour atteindre 60 % des effectifs en 2014/2015. Cette progression atteste de la volonté de la formation de se professionnaliser, mais aussi un intérêt des entreprises pour l'accueil et l'embauche de jeunes technico-commerciaux.

L'orientation vers les PME-PMI ne se reflète pas suffisamment dans les enseignements dispensés dans le cadre de la formation. Le parcours *Bois* est décrit d'une façon trop succincte pour que nous puissions nous prononcer sur sa pertinence.

La licence professionnelle a un bon taux de réussite, se situant entre 88 % et 96 % mais aucun élément n'est fourni quant à la nature de l'insertion professionnelle des diplômés.

Le noyau de l'équipe pédagogique, composé de trois ou quatre personnes, est très impliqué dans le fonctionnement et le pilotage de la formation. Les autres membres de l'équipe pédagogique sont peu investis dans la formation. Le noyau dur de l'équipe pédagogique (3-4 personnes) est en surcharge évidente du travail.

On constate un renouvellement rapide des responsables de formation important (quatre responsables successifs sur la période 2010-2014). Des outils de pilotage pédagogique et de gouvernance sont peu structurés (pas de conseil de perfectionnement jusqu'à 2014, l'absence de professionnels de l'industrie dans le conseil de perfectionnement constitué en 2014, l'équipe pédagogique en cours de constitution).

Le taux d'encadrement du responsable des stages est trop élevé. La part d'enseignement assurée par les enseignants-chercheurs est insuffisante (12 %) et leur investissement dans le pilotage stratégique et opérationnel de la formation est limitée.

De nombreux professionnels interviennent dans les modules d'enseignement, mais assez peu dans le pilotage.

Le dossier est incomplet sur plusieurs points : le contact avec le milieu socio-économique et culturel, les dispositifs d'aide à la réussite, la composition de la commission de sélection et des jurys, le suivi d'acquisition des compétences, les enquêtes nationales de suivi des diplômés ainsi que les enquêtes de l'Université de Nantes, l'exploitation des résultats des enquêtes internes de suivi des diplômés.

Points forts :

- L'acquisition de la double compétence technique et commerciale.
- Un bon taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une implication importante des professionnels dans la formation.

Points faibles :

- Une implication insuffisante d'enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- Une équipe pédagogique réduite et en surcharge.
- Une faible implication des professionnels dans le pilotage.
- L'annexe descriptive au diplôme est absente.

Recommandations :

- Il serait nécessaire que la formation mène une réflexion sur la pertinence de la spécialisation en PME/PMI ainsi que sur l'intérêt du parcours *Bois*.
- Il serait nécessaire que la formation stabilise sa gouvernance et renforce son équipe pédagogique, notamment une présence plus importante d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et dans les enseignements de la formation.
- Il serait judicieux d'intégrer les professionnels dans le pilotage de la formation d'une façon plus importante, notamment dans le conseil de perfectionnement. Les professionnels intervenant dans les enseignements pourraient venir davantage des métiers commerciaux afin de mieux assurer l'accomplissement des objectifs de la formation.
- Il serait nécessaire que le suivi des diplômés ainsi que le suivi d'acquisition des compétences deviennent plus rigoureux.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle <i>Technico-commercial en PME-PMI</i> (LP TC) a été créée en 2002. En 2008, elle a ouvert le parcours en contrat de professionnalisation et en 2009, le parcours <i>Bois</i> en partenariat avec l'ESB de Nantes. Elle est rattachée au département « Techniques de commercialisation » de l'IUT de Saint-Nazaire.</p> <p>Son contenu correspond globalement aux objectifs de la formation. La LP TC est réservée uniquement aux titulaires des Bac+2 scientifiques et techniques possédant donc des compétences techniques et souhaitant les enrichir par des connaissances et compétences dans le domaine commercial. Cette double compétence technico-commerciale constitue la spécificité de la LP TC. Les débouchés visés par la formation sont les postes de technico-commercial dans tous les secteurs industriels.</p> <p>Il est à noter que l'orientation vers les PME-PMI ne transparait pas suffisamment dans la maquette. En effet, l'orientation annoncée de la formation vers PME-PMI semble se justifier uniquement par 30 heures de cours (7,30 % des enseignements hors projet tuteuré). Ce volume est trop faible pour appuyer cette orientation et lui donner de la crédibilité.</p>
---	---

	<p>La LP TC est proposée en formation initiale (FI), contrats de professionnalisation (CP) et contrats de professionnalisation en partenariat avec l'ESB (parcours <i>Bois</i>).</p> <p>Les deux premiers parcours (FI et CP) suivent les enseignements identiques et ont des modes de fonctionnement très similaires.</p> <p>En ce qui concerne le parcours <i>Bois</i> ouvert uniquement en contrat de professionnalisation, ses étudiants ont des heures spécifiques de formation à la filière <i>Bois</i> qui sont organisées en priorité sur les heures de projet tuteuré.</p> <p>La LP TC prévoit 550 heures de formation dont 140 heures de projet tuteuré. Les étudiants en formation initiale passent 16 semaines en entreprise (4 au début de la formation + 12 à la fin), ceux en contrat de professionnalisation sont présents en entreprise 35 semaines.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Bien que l'offre de formations commerciales dans la région soit assez large, la LP TC parvient à s'en différencier grâce à la spécificité de sa formation technico-commerciale.</p> <p>En 2009, la LP TC a signé un partenariat avec l'ESB de Nantes. La nature exacte de ce partenariat n'est pas abordée dans le dossier fourni. Le nombre d'heures consacrées à ce cursus et les contenus des enseignements ne sont pas non plus précisés.</p> <p>La LP TC est en contact avec des entreprises via les stages, les contrats de professionnalisation et les interventions des professionnels dans le cadre de la formation. Aucun partenariat officiel n'existe à ce jour.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est confié à un professeur agrégé (PRAG) en charge de la supervision de la scolarité et un professeur associé (PAST) en charge des relations entreprises ainsi que du suivi des stagiaires et des alternants.</p> <p>La gouvernance de la formation a été revue à de nombreuses reprises (quatre responsables en cinq ans). La nouvelle équipe semble avoir hérité d'une situation complexe et d'une transmission d'informations et des dossiers très parcellaire.</p> <p>Actuellement, l'équipe pédagogique de la LP TC est composée de deux enseignants-chercheurs (MCF), cinq enseignants (quatre PRAG (dont un externe) et un professeur certifié (PRCE) externe), deux PAST et cinq professionnels.</p> <p>On constate une forte implication des professionnels et des PAST dans les enseignements (respectivement 27 % et 18 % pour un total de 45 %). Parmi les cinq intervenants professionnels (hors PAST) certains n'exercent pas des fonctions directement liées à la formation (autoentrepreneur, agent d'assurances, consultant qualité, responsable d'antenne).</p> <p>La part d'enseignement assurée par des enseignants-chercheurs nous paraît assez faible (12 %). La répartition des enseignements pourrait être davantage équilibrée.</p> <p>L'équipe pédagogique semble être organisée autour d'un noyau dur sans que la place de chacun au sein de l'équipe soit véritablement précisée. Ce noyau dur est composé de trois personnes. Le dossier évoque un comité de pilotage informel et des échanges informels réguliers. Une liste de diffusion interne à l'équipe pédagogique permet d'assurer une circulation d'informations. Les sujets traités ne sont pas évoqués. Les professionnels ne semblent pas être associés aux échanges.</p> <p>Tous les membres de l'équipe pédagogique ne s'impliquent pas avec la même intensité dans la gestion et le pilotage de la formation. En effet, la formation semble être portée principalement par quatre membres de l'équipe pédagogique dont la responsable.</p> <p>Quatre membres de l'équipe pédagogique (deux appartenant au corps enseignant et deux au monde professionnel) font partie du conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Depuis 2010, l'effectif de la promotion se situe entre 21 et 27 étudiants avec une moyenne de 25 inscrits par an. En 2014/2015, la formation a reçu 80 dossiers recevables (les candidatures issues des filières commerciales ne sont pas recevables).</p> <p>Depuis 2010, la LP a accueilli trois étudiants issus de L2, le dernier en 2013.</p> <p>Les effectifs spécifiques à la filière <i>Bois</i> en partenariat avec l'ESB ne sont pas évoqués.</p> <p>Le nombre de contrats de professionnalisation a progressé d'une façon considérable, en passant de deux en 2012/2013 à 16 en 2014/2015 (60 % de la promotion).</p> <p>Le taux de réussite se situe entre 88 % et 96 %.</p> <p>Les résultats en matière de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle sont basés sur deux enquêtes internes réalisées sur les diplômés des années 2013 et 2014. Compte tenu du nombre de répondants très faible (respectivement 11 et 8) et du fait que les données sont incomplètes, il est difficile de se prononcer sur la qualité de cette insertion.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien avec la recherche est assuré uniquement via les interventions des deux enseignants-chercheurs en rapport avec leurs domaines de recherche au sein du laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique (LEMNA).</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est présente via les stages et les contrats de professionnalisation, ainsi que via les enseignements dispensés par les professionnels. Les étudiants en formation initiale passent 16 semaines en entreprise et ceux en contrat de professionnalisation 35. Les étudiants en contrat de professionnalisation bénéficient d'un accompagnement plus structuré grâce à un livret de professionnalisation. Au sein de l'équipe pédagogique, une personne s'occupe de l'interface entre la formation et les entreprises, notamment en accompagnant les étudiants dans leur recherche d'entreprise et en assurant leur tutorat. Les projets tuteurés ont pour objectif de travailler sur une création d'entreprise à partir d'une idée nouvelle techniquement réalisable et viable sur le marché. Le dossier ne fournit pas d'autres éléments permettant d'appréhender la place de professionnalisation, notamment en termes de contact avec le milieu socio-économique et culturel ou d'ateliers de mise en situation. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie dans le dossier est assez complète. Il est à noter que les données concernant l'insertion professionnelle sont anciennes (2003-2007).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants en formation initiale réalisent deux stages : un stage d'immersion de quatre semaines au début de la formation et un stage avec une mission concrète d'une durée de 12 semaines à la fin de la formation. Le dossier ne précise pas si ces deux stages sont effectués au sein de la même entreprise ou pas. Les étudiants en contrat de professionnalisation sont présents en entreprise 35 semaines. Un livret de professionnalisation aide à assurer le lien avec l'entreprise d'accueil. L'évaluation des étudiants prend en compte le déroulement du stage, les missions effectuées, le rapport écrit et la soutenance orale. 140 heures de formation sont réservées au projet tuteuré. Le projet tuteuré est effectué en groupe et a pour objectif de travailler sur une création d'entreprise à partir d'une idée nouvelle répondant à un besoin identifié. Pour cela, les étudiants doivent faire preuve de leur capacité de travailler en équipe et de mettre en application les enseignements reçus. L'évaluation des projets tuteurés prend en compte la conduite du projet, le rapport écrit et la soutenance orale. Tous les étudiants en contrat de professionnalisation sont encadrés par une seule personne. Cette même personne encadre également des étudiants en formation initiale (stages). Si le nombre de suivis dépasse le 15, la responsable de la formation vient en renfort. Les autres membres de l'équipe pédagogique ne semblent pas intervenir pour ce type d'encadrement. Les raisons de ce choix ne sont pas explicitées dans le dossier. Les projets tuteurés sont pilotés par trois membres de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture vers l'international ne constitue pas une priorité pour la LP TC. Ainsi, jusqu'à présent, aucune action n'a été menée dans ce sens, mise à part l'enseignement de l'anglais qui est néanmoins assez conséquent (45 heures). Les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation est ouverte uniquement aux candidats issus de Bac+2 scientifique ou technique. Ainsi, les dossiers des candidats du type DUT TC ne sont pas recevables. Pour les dossiers recevables, le taux de pression est de l'ordre de trois candidats par place. Ainsi, en 2014/2015, la formation a accepté 80 dossiers de candidatures pour constituer une promotion de 27 étudiants. Afin de procéder à la sélection, la LP TC convoque tous les candidats avec un dossier recevable pour un entretien. La composition de la commission de sélection n'est pas précisée dans le dossier. Pour les étudiants intéressés par l'alternance sous contrat de professionnalisation, un dialogue est évoqué pour guider et encourager les candidats dans leurs démarches, sans précision supplémentaire. Le dossier ne précise pas s'il existe d'autres dispositifs d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La LP TC est structurée en six unités d'enseignement, l'UE6 est consacrée au projet tuteuré, aucun numéro n'est attribué aux stages et période en entreprise. L'enseignement est effectué uniquement en présentiel. La maquette prévoit principalement des travaux dirigés, seul l'enseignement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) se fait sous forme de travaux pratiques. Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, un aménagement peut être mis en place à la demande de l'étudiant. En 2014/2015, un sportif du haut niveau a bénéficié de ce dispositif. L'établissement met à la disposition de la LP TC ses salles informatiques qui sont régulièrement remises à niveau grâce au chef du département TC et dont la gestion technique est confiée à un technicien. Les étudiants sont formés aux outils NTIC dans le cadre de leur formation à la hauteur de 25 heures. Des documents peuvent être stockés sur l'espace mis à disposition par l'Université de Nantes.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'obtention du diplôme sont conformes à la législation. Le dossier stipule que toutes les matières font objet d'un ou plusieurs contrôles. Cependant, il ne fournit pas d'informations précises à ce sujet. Les modalités de contrôle de connaissances prévoient deux sessions. Le projet tuteuré est évalué sur un rapport et une soutenance. La période de présence en entreprise est évaluée sur trois critères : le déroulement de la période, le rapport écrit et la soutenance orale. Pour les stages, l'évaluation a lieu au mois de juin et pour les contrats de professionnalisation au mois de septembre. En cas d'échec d'obtention du diplôme, l'étudiant peut demander la capitalisation des UE supérieures ou égales à 10. Le jury semble être composé uniquement de l'équipe pédagogique. Le dossier ne donne pas davantage d'informations à ce sujet.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier fournit extrêmement peu d'information à ce sujet. Les étudiants en contrat de professionnalisation bénéficient d'un suivi d'acquisition de compétences personnelles et professionnelles sur la base d'un livret de suivi. Les étudiants en formation initiale ne bénéficient pas de ce dispositif. L'annexe descriptive du diplôme n'est pas fournie dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier stipule que les résultats de l'enquête nationale ne sont pas disponibles. Les enquêtes réalisées par l'Université de Nantes ne sont pas évoquées. Les enquêtes internes ont été effectuées auprès des diplômés 2013 et 2014. Le taux de réponse est assez faible, 11 sur 25 pour 2013 et 8 sur 27 pour 2014. Le dossier ne précise pas de quelle façon les résultats de l'enquête sont exploitées.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est un dispositif très récent au sein de la LP TC. Un seul conseil de perfectionnement a eu lieu avant l'envoi du dossier, il s'est tenu au mois de mars 2015. Sa composition était la suivante : le président (un professionnel), deux membres de l'équipe pédagogique, deux intervenants professionnels et deux étudiants. Son objectif consistait à faire un bilan de l'année. Le dossier ne fournit pas de compte rendu et ne précise pas les conclusions du conseil. Il n'existe pas de modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants. Deux représentants des étudiants participent au conseil du perfectionnement. L'autoévaluation des modules d'enseignements se fait uniquement à l'initiative des enseignants. L'existence de fiches modules est mentionnée sans précisions supplémentaires. Il est indiqué que ces fiches ont pour vocation d'être partagées par tous les intervenants afin de permettre une plus grande harmonisation des enseignements.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : TECHNICO-COMMERCIALE
(PME-PMI)

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY